



## Séance du Conseil municipal Du mardi 9 mai 2017

Absente excusée :

Absent excusé :

Absente : Pascale Ducept

### 0 - Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 28 mars 2017

#### 1- DELIBERATIONS

##### **1.1 – Salle de Sports : demande de subvention auprès du Centre National pour le Développement du Sport**

Résultat des subventions demandées à l'Etat :

- DETR accordée pour 231 840 € TTC
- FSIL (Fonds Soutien Investissements Locaux) non accordée (prévision 260 464 €)

Suite à la réponse négative du FSIL, nous avons déposé en urgence une nouvelle demande de subvention auprès du Centre National pour le Développement du Sport. Dossier préparé en relation avec les Services de la Communauté de Communes.

Montant espéré 154 560 € (20% du montant des travaux HT).

Afin de compléter le dossier, une délibération du Conseil Municipal doit solliciter cette subvention

#### Vote du Conseil municipal

Ok à l'unanimité des conseillers présents.

##### **1.2 – Transfert de la compétence « Petite enfance » à la Communauté de Communes**

Le Conseil Municipal doit délibérer sur le rapport final de la Commission Locale des Charges Transférées (CLECT) adopté le mardi 18 avril 2017 relatif à l'évaluation des charges du transfert de l'Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant « multi-accueil PIT'CHOUN » de La Châtaigneraie actuellement sous gestion associative accueillant 20 enfants de 0 à 6 ans.

*Cf rapport ci-joint*

#### Vote du Conseil Municipal

OK à l'unanimité des conseillers présents.

### **1.3 – SyDEV : convention pour programme annuel de rénovation de l'éclairage public 2017**

Le SyDEV nous propose une convention relative au programme annuel de rénovation de l'éclairage public pour 2017.

Cette convention unique sert à la fois à réduire les délais de gestion (environ 1 mois et demi) ainsi que la lourdeur du traitement administratif correspondant (pas de convention à chaque « problème » rencontré).

Pour info, une somme de 5 000 € a été inscrite au Budget Primitif de 2017. (pour les visites, changements d'ampoules, ...)

#### **Vote du Conseil Municipal**

OK à l'unanimité des conseillers présents.

### **1.4– Espace Ben-Hur : renouvellement du contrat de maintenance de la tribune télescopique**

Le contrat de maintenance avec la Société Master Industrie pour la tribune télescopique de L'Espace Ben-Hur arrivant à échéance au 31.12.2016, un nouveau contrat doit être signé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2018. Le montant annuel de ce contrat est 780 € TTC.

Le montant du précédent contrat était de 750 € TTC.

#### **Vote du Conseil Municipal**

OK à l'unanimité des conseillers présents.

### **1.5– SyDEV : révision des statuts – Extension de périmètre**

Considérant que la révision statutaire décidée par le comité syndical du SyDEV porte notamment sur :

- La modification de la liste des adhérents et du nombre et de la composition des comités territoriaux de l'énergie pour tenir compte des fusions de communautés de communes, des créations de communes nouvelles et de l'adhésion de La Roche-sur-Yon Agglomération,
- La modification de l'article 6-1 « compétence obligatoire : distribution d'électricité et de gaz » en application des modifications apportées à l'article L2224-31 du CGCT,
- L'ajout de nouvelles compétences facultatives relatives à la création de stations d'avitaillement de véhicules au gaz, à la production et à la distribution d'hydrogène et à tout autre source de carburant propre,
- L'ajout de deux articles relatifs aux activités complémentaires du SyDEV, notamment en matière de transition énergétique,
- La modification des règles de représentation des adhérents : Le comité syndical serait représenté, à compter de 2020, par des délégués désignés directement par les EPCI à fiscalité propre et par la commune de l'île d'Yeu (1 délégué titulaire par collectivité) et par des délégués désignés par les comités territoriaux de l'énergie représentant les délégués des communes.

Considérant que cette révision des statuts est sans incidence sur les compétences déjà transférées et que le conseil municipal peut se prononcer à tout moment sur le retrait ou le transfert des compétences facultatives,

Considérant que les modifications relatives aux comités territoriaux de l'énergie et aux règles de représentation des adhérents n'entreront en vigueur qu'à compter du renouvellement de mandat des conseils municipaux et communautaires élus en 2014, soit à partir de 2020,

Considérant que conformément aux articles L.5211-17 et L.5211-18 du code général des collectivités territoriales, notre conseil municipal est appelé à se prononcer sur le projet de statuts joint en annexe de la présente délibération,

Après en avoir délibéré, et à la majorité des voix exprimées ( Oui, Non, Abstention), le conseil municipal :

- Approuve le projet de statuts du SyDEV tel que joint en annexe à la présente décision,
- Donne son accord à l'adhésion de La Roche-sur-Yon Agglomération.

### **Vote du Conseil Municipal**

OK à l'unanimité des conseillers présents.

## **2 - DOSSIERS EN COURS**

### **2.1 - Travaux au Marmiton**

Les travaux ont débuté comme prévu.

Le choix du béton désactivé avec la Commission Voirie a été arrêté le 6 mai 2017. Ce dernier sera identique à celui de l'accès de chez Anne-Lise. Comme convenu, le délai de livraison sera respecté (24 mai). La rampe en inox, faite sur mesure, sera posée par la suite.

### **2.2 – Travaux de voirie**

- Les travaux de l'impasse des Plantes sont terminés y compris l'ensemble des réseaux souples (EDF/France Telecom).

- Les travaux d'accès aux bâtiments d'élevage de la Belocière sont réalisés.

### **2.3 – Enfouissement réseaux rue des Plantes**

La réception des travaux avec le SyDEV est prévue le 15 mai à 11 h sur place.

### **2.4 – ZA des Plantes**

L'accès aux parcelles a été modifié par rabotage. Les travaux de finition s'effectueront après la construction du bâtiment du lot n°3 (SCI LMD).